



Table régionale des organismes
communautaires autonomes de l'Outaouais
109, rue Wright, bureau 213
Gatineau, Québec J8X 2G7
Tél.: 819-568-9986

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

413 400\$ pour la région de l'Outaouais: De la poudre aux yeux!

Gatineau, 21 septembre 2017 - Pour les groupes communautaires de la région de l'Outaouais, les investissements supplémentaires de 413 400\$ annoncés ce soir par le CISSSO, aussi bienvenus soient-ils, arrivent malheureusement trop peu, trop tard. Les besoins sont urgents et récurrents! L'annonce de nouvelles sommes disponibles avait créé une lueur d'espoir, mais les groupes ont vite été confrontés à la réalité; les investissements ne sont pas suffisants pour répondre aux besoins. Alors que l'estimation des besoins en Outaouais totalise 13.8 millions de dollars en Santé et services sociaux, le montant qui s'élève à 400 000\$ et des poussières, ne laisse qu'un goût amer pour la majorité des groupes.

Dans le milieu communautaire, on reconnaît que cet investissement pourra soutenir quelques initiatives, mais on affirme clairement que tant qu'il ne rehaussera pas de façon significative le budget alloué au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), le ministère de la Santé et des services sociaux ne pourra pas se vanter d'appuyer réellement les organismes et leurs missions. « En fait, cette somme ne constitue pas un rehaussement pour l'ensemble du communautaire, mais pour quelques organismes seulement. En région, concrètement, ça met les organismes en compétition pour recevoir une petite part de pas grand-chose. Rappelons aussi que certains groupes relevant d'autres ministères ne reçoivent ni investissements supplémentaires, ni indexations au coût de la vie. Tout cela, mis ensemble, a pour effet d'affaiblir la solidarité communautaire», affirme Cindy Jalbert, directrice générale pour la TROCAO.

Souffler la pression sur le communautaire pour désengorger le réseau public?

Depuis « la désorganisation Barrette », qui a mené à la création des *Centres intégrés de Santé et Services sociaux (CISSS) en 2015*, le réseau public réfère de plus en plus souvent les gens en détresse vers les organismes communautaires. Ces derniers constatent une augmentation frappante du nombre de personnes qui demandent de l'aide et qui disent ne pas avoir accès aux services publics. Pourtant, non seulement le réseau public a-t-il encore des obligations envers sa population, mais les organismes ne sont pas davantage soutenus financièrement pour répondre à toutes ces demandes croissantes.

Il ne faut pas oublier non plus que les organismes communautaires ne sont pas des sous-traitants de l'État. Ils ont des missions complémentaires et alternatives aux services publics. « Les organismes existent, certes, pour venir en aide à la population, mais aussi pour créer des projets innovateurs qui transforment la société, développer la citoyenneté, pas seulement pour éteindre des feux, souvent causés par le système lui-même», ajoute Cindy Jalbert.

-30-

Pour plus de renseignements :

Cindy Jalbert

Directrice générale

Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
(TROCAO)

Tél : 819-635-2442

Courriel : direction@trocao.org